

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'YVIGNAC-LA-TOUR**

\*\*\*\*\*

**Séance du 9 avril 2024**

**L'an deux-mille-vingt-quatre et le neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Luc BOISSEL, Maire, dans le lieu habituel de ses séances.**

Date de la convocation : 4 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15    Présents : 11    Absents : 4    Pouvoir : 1

Présents : Jean-Luc BOISSEL, Jean-Luc HAGUET, Claudine LUCAS, Alain LESLÉ, Alain LHERBETTE, Jacques CARNET, Annie DOUARD, Jean-Luc FAIERIER, Sandie LEBIGUE, Anthony DESCHAMPS, Cécile CHENU

Absents : Christine LAFFICHER LE FLOHIC (pouvoir à Jean-Luc BOISSEL), Régine POILVÉ, Marine DESPRAT, Florian RESLOU

Secrétaire de séance : Alain LESLÉ

<b>Délibération n°09/04/2024-01</b>	LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 2024	<b>Approuvée</b>
<b>Délibération n°09/04/2024-02</b>	FINANCES : DÉTERMINATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES ET DEMANDE DE DÉROGATION À LA RÈGLE DE L'AMORTISSEMENT AU PRORATA TEMPORIS	<b>Approuvée</b>
<b>Délibération n°09/04/2024-03</b>	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024	<b>Approuvée</b>
<b>Délibération n°09/04/2024-04</b>	FINANCES : APPLICATION DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS	<b>Approuvée</b>

Arrivée à 20h40 de Monsieur Florian RESLOU, le tableau de présence au Conseil Municipal est modifié comme suit :

Nombre de conseillers en exercice : 15    Présents : 12    Absents : 3    Pouvoir : 1

Présents : Jean-Luc BOISSEL, Jean-Luc HAGUET, Claudine LUCAS, Alain LESLÉ, Alain LHERBETTE, Jacques CARNET, Annie DOUARD, Jean-Luc FAIERIER, Sandie LEBIGUE, Anthony DESCHAMPS, Florian RESLOU, Cécile CHENU

Absents : Christine LAFFICHER LE FLOHIC (pouvoir à Jean-Luc BOISSEL), Régine POILVÉ, Marine DESPRAT

<b>Délibération n°09/04/2024-05</b>	FINANCES : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024	<b>Approuvée</b>
<b>Délibération n°09/04/2024-06</b>	PROJET DE BOULANGERIE : ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX	<b>Approuvée</b>
<b>Délibération n°21/03/2024-07</b>	PROJETS SCOLAIRES : DEMANDES DE SUBVENTIONS	<b>Approuvée</b>

**Certifiée conforme au procès-verbal, le 12 avril 2024**

**Le Maire,  
Jean-Luc BOISSEL**

